

Le Fidésien



Bulletin Municipal
2021



Sommaire

Vie municipale

Mot du Maire.....	3
L'équipe municipale.....	4
CCMDL.....	5
Parc Éco Habitat.....	5
Structures d'accueil pour vos enfants.....	6
Nos engagements.....	7
Imprévus.....	9

Ecoles

École publique Simone VEIL.....	10
École privée Sainte Marie.....	11

Associations

Sapeurs-pompiers.....	12
Kumgang San's - Taekwondo Club.....	13
Haute Brévenne Football.....	14
Basket Club des Monts du Lyonnais.....	15
AAPPMA.....	16
Alors El' Dance.....	17
Mini Train des Monts du Lyonnais.....	18
Boule Amicale.....	18
Les Balcons de la Brévenne.....	19

Infos diverses

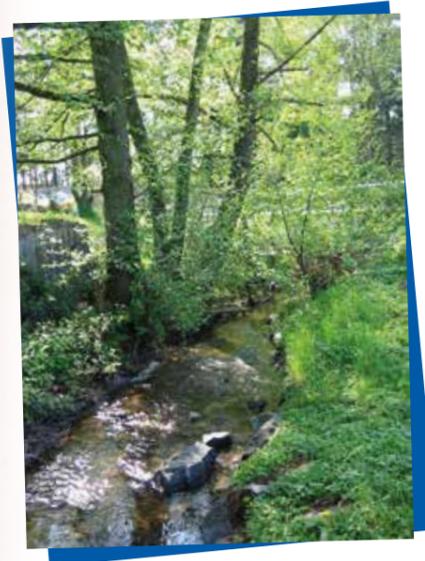
Vivre ensemble.....	20
Moi Fidésien, ma planète, j'y tiens !.....	21
Arrêtés municipaux.....	22
Information importante de la Trésorerie des Monts du Lyonnais.....	22
Solimut.....	22
Nouveaux arrivants.....	22
Renouvellement de concession GRDF.....	22
Une célébrité fidésienne.....	23
À votre service.....	24
Décembre 2020.....	25
Recette de cuisine : Cookies au chorizo et parmesan.....	25
État civil 2020.....	26
Belles transmissions.....	27

Directrice de la publication : Karine BERGER
Imprimerie EGF et CIM - 69610 Ste-Foy-l'Argentière
Tél. 04 74 26 15 76
E-mail : egf-imprimerie@orange.fr
Site : www.imprimerie-egf.fr

Ce bulletin est imprimé sur papier issu de forêts gérées de manière responsable.

Nous vous prions de nous excuser de la parution tardive de votre bulletin municipal (contraintes, imprévus).
En espérant que cette nouvelle version vous satisfera, nous vous présentons

Le Fidésien



Vie municipale

Mot du Maire

Chères Fidésiennes, chers Fidésiens,

Il est évident que cette **année 2020** restera dans nos mémoires...

Même si la pandémie a bouleversé nos vies, nos habitudes, nos projets..., elle nous a ramenés à l'essentiel, en mettant à l'honneur nos vraies valeurs.

Je tiens particulièrement à rendre hommage à tous ceux qui nous ont quittés, même si nous n'avons pas eu la possibilité de nous réunir aussi nombreux que nous l'aurions souhaité, ils sont dans nos cœurs et nos souvenirs.

Je sais que cette année a été difficile économiquement, socialement, familialement, associativement, mais j'ai trouvé en vous des interlocuteurs raisonnables, responsables, avec lesquels les échanges ont toujours été positifs, constructifs, où nous avons porté ensemble l'attention à la sécurité sanitaire de tous.

Durant le confinement du printemps, **je tiens particulièrement à remercier tous ces bénévoles qui ont donné la matière, leur savoir-faire en couture** pour confectionner dans un premier temps des blouses pour les soignants, puis des masques pour que le 11 mai, chaque Fidésien puisse en disposer d'un.

2020 a été également l'**année des élections municipales**. Le 15 mars, la plus grande majorité d'entre vous nous a fait l'honneur de nous accorder sa confiance. Une fois encore, je tiens à vous en remercier chaleureusement et depuis le 26 mai, date de notre prise de fonction, nous œuvrons au quotidien afin d'en être dignes.

Quelques semaines plus tard, j'ai eu la reconnaissance également de mes pairs et du Conseil Communautaire en étant élue Vice-Présidente de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais ce qui assure pour notre village, en tant que "bourg-centre", une représentation active dans les choix et les décisions au sein de cette instance.

Depuis le début de notre mandat, nous avons aussitôt mis en place les permanences d'élus les samedis matin, pour être au plus proche de vous, plus à l'écoute également.

Dès le mois de juin 2020, vous avez pu découvrir notre flyer "Au cœur de Sainte-Foy-l'Argentière", afin de vous informer et de vous faire partager l'évolution de la vie communale.

Malgré les imprévus que nous découvrons et auxquels nous devons faire face, nous restons mobilisés sur nos **objectifs**.



C'est ainsi que vous avez pu constater l'**installation de 7 nouveaux commerçants**. Dans un pareil contexte, soutenir l'activité économique de notre village est, pour nous, un axe primordial dans la revitalisation de notre commune.

Pendant tout l'été 2020, nous avons repris à zéro le **projet de la maison médicale** en travaillant de concert avec les professionnels de santé. Aujourd'hui, je suis heureuse de vous annoncer que la construction de cette maison devrait débuter au printemps 2021.

Durant le mois d'août, l'équipe municipale a procédé à un **état des lieux des bâtiments communaux**. Une priorité aux bâtiments énergivores a été donnée et une **grande campagne d'isolation** a été engagée sur les Balcons de la Brévenne, La Poste, la Mairie et le Bâtiment des Prairies. Nous enchaînerons en 2021 par des travaux de calorifugeage.

De même, depuis longtemps demandé par la Boule Amicale, co-financier du projet, nous avons sollicité l'obtention du "Bonus Relance" auprès du Président de la Région pour réaliser les **travaux de réfection des jeux de boules** du boulodrome.

Nous avons postulé et nous avons eu la chance que notre commune soit sélectionnée dans le **dispositif "Des Petites Villes de Demain"** pour l'élaboration d'un Plan Guide qui amène des solutions urbaines locales et ciblées dans un aménagement qui prend en compte notre village dans sa globalité au niveau identitaire, paysager, économique.

Pour tous ces projets, il y a eu une gestion rigoureuse qui s'accompagne de la recherche active de tous types de subventions afin de faire avancer notre Sainte-Foy.

Ce sont là quelques thématiques mais vous en découvrirez quelques autres au travers de ce bulletin tout en couleurs, construit par notre équipe avec la participation des associations, des écoles, de Monique ALLIX-COURBOY, de Monique BEAUQUIS et d'Alexandre BRANCHET, jeune apprenti en alternance pour deux ans. Ce dernier travaille également avec notre équipe pour construire le tout premier site internet de la commune que vous pourrez découvrir très vite.

Il me reste à vous souhaiter à nouveau de tout mon cœur, au nom de toute l'équipe municipale (élus et agents) une très belle année 2021 pour vous-même et ceux que vous aimez.

Karine BERGER
Votre Maire et Vice-Présidente
de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

L'équipe municipale

Commissions Communales

Finances et Ressources Humaines :

Karine BERGER, Maire
SECKINGER Philippe, DUPUY Marianne,
QUINAUDON Janine, BROSSARD Lionel,
LOZANO Célia

Social et Sport :

Georges BUFFARD, Adjoint
BERGER Karine, BORRA Alexandra,
VALAIRE Fabrice, BERTHOLON Denise,
VULPAS Gérard, MAILLARD Juliette

Économie et Développement Local :

Janine QUINAUDON, Adjointe
BERGER Karine, DUPUY Marianne,
LOZANO Célia, BROSSARD Lionel,
TRENCHAT Béatrice, BERTHOLON Denise

Urbanisme :

Lionel BROSSARD, Adjoint
BERGER Karine, VENET Fabrice,
VIALON Olivier, QUINAUDON Janine,
SECKINGER Philippe, LOZANO Célia

Jeunesse et Culture :

Denise BERTHOLON, Adjointe
BERGER Karine, BUFFARD Georges,
BORRA Alexandra, TRENCHAT Béatrice,
VALAIRE Fabrice, DUPUY Marianne,
MAILLARD Juliette

Karine BERGER préside au niveau communal les commissions finances, commande publique, administration générale, ressources humaines, communication, affaires juridiques. Elle est également présidente de droit du CCAS et présidente de droit des Balcons de la Brévenne.

Commissions Communautaires et syndicats extérieurs

Madame Karine BERGER

Maire,
Vice-présidente à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, Déléguée à la Petite Enfance/
Enfance-Jeunesse, Binôme du vice-président délégué à la transition écologique de la CCMDL/Déléguée à la CCMDL : finances, ressources humaines, communication, PCAP/
Déléguée au SYRIBT/Sentinelle des Rivières/
Présidente du SIVOS

Monsieur Georges BUFFARD

Adjoint : Délégué à l'Agriculture/Forêt, Solidarité/SIEMLY/
Sentinelle des Rivières/Ambroisie

Madame Janine QUINAUDON

Adjointe : Déléguée à l'Économie/CNAS/Commission Appel d'Offres/Mission Locale



Monsieur Lionel BROSSARD

Adjoint : Délégué à l'Urbanisme/Habitat/Transport/
Commission Appel d'Offres/Commission Impôts

Madame Denise BERTHOLON

Adjointe : Déléguée à la Petite Enfance/Enfance/
Jeunesse/Groupement des 4 Cantons/Commission Impôts



Monsieur Olivier VIALON

Conseiller : Délégué aux Bâtiments
et Patrimoine/Commission Appel d'Offres/
SYDER/Commission Impôts

Madame Célia LOZANO

Conseillère : Déléguée à la Gestion
des déchets/ Commission Appel d'Offres

Monsieur Philippe SECKINGER

Conseiller : Délégué au Syndicat de Rivières/
SYRIBT/Commission Appel d'Offres/
Correspondant Défense/SIEMLY/ Syndication
Rhodanien et de Développement du Câble/
Sentinelle des Rivières

Madame Alexandra BORRA

Conseillère : Déléguée au Tourisme et Loisirs/
Commission Contrôle des Listes Électorales/
Groupement des 4 Cantons

Monsieur Fabrice VALAIRE

Conseiller : Délégué au SIEMLY/Syndication
Rhodanien et de Développement du Câble

Madame Béatrice TRENCHAT

Conseillère : Déléguée à la Culture/Commission
Contrôle des Listes Électorales/SIVOS/Société
Publique Locale

Monsieur Fabrice VENET

Conseiller : Délégué à la Voirie/Commission
Contrôle des Listes Électorales/ SYDER/
Commission Impôts

Madame Marianne DUPUY

Conseillère : Déléguée à la Commission Appel
d'Offres/Commission Impôts

Monsieur Gérard VULPAS

Conseiller : Délégué à la Commission Contrôle
des Listes Électorales

Madame Juliette MAILLARD

Conseillère : Déléguée à la Commission Contrôle
des Listes Électorales/Commission Impôts

CCMDL Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

La CCMDL, c'est 32 communes (7 Ligériennes et 25 Rhodaniennes),
environ 35 000 habitants sur une superficie de 400 km².



Bureau de la CCMDL

Régis CHAMBE : Président de la Communauté de
Communes

Pierre VARLIETTE : 1^{er} Vice-Président délégué aux
bâtiments et au patrimoine

Norbert DUPEYRON : 2^e Vice-Président délégué à
l'assainissement et à la rivière

Jérôme BANINO : 3^e Vice-Président délégué à
l'urbanisme, l'habitat et le transport

Marie-Luce ARNOUX : 4^e Vice-Présidente déléguée
aux solidarités actives

Jean-Louis CASSE : 5^e Vice-Président délégué à
l'économie

Michel BONNIER : 6^e Vice-Président délégué aux
finances

Karine BERGER : 7^e Vice-Présidente déléguée à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Patrice CARTERON : 8^e Vice-Président délégué à la voirie

Philippe BONNIER : 9^e Vice-Président délégué à l'agriculture et la forêt

Gilles CHAVEROT : 10^e Vice-Président délégué aux ressources humaines

Fabrice BOUCHUT : 11^e Vice-Président délégué à la gestion des déchets

Michel GOUGET : 12^e Vice-Président délégué au tourisme et à la culture

Philippe GARNIER : 13^e Vice-Président délégué à la transition écologique et énergétique



790 Allée de Pluvy
69590 Pomeys
Tél. 04 37 20 13 09
www.cc-montsdulyonnais.fr
contact@cc-mdl.fr

Vous avez un projet pour votre habitat, contactez le Parc Éco Habitat !

Karine BERGER, binôme du vice-président à la transition écologique, Philippe GARNIER

Depuis 2019, le Parc Éco Habitat est devenu le service public de la Transition Écologique de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et vous accompagne gratuitement sur toutes les **questions autour de l'habitat, l'énergie et la mobilité**.

Ouvert du lundi au vendredi midi, vous pouvez vous renseigner et/ou prendre rendez-vous avec un conseiller en appelant le 06 72 66 14 30.

Quelques exemples de services publics proposés :

• Service Habitat
Deux conseillers spécialisés vous accompagnent de façon neutre, gratuite et indépendante de la conception jusqu'au démarrage des travaux de votre **projet de rénovation énergétique** de votre logement. Les conseillers peuvent, en fonction de votre projet, se déplacer à votre domicile pour vous remettre un rapport d'analyse vous guidant dans vos travaux et dans l'obtention des aides financières mobilisables pour votre projet.

• Service Énergie
Engagés dans un objectif de Territoire à Énergie Positive, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) s'appuie sur les compétences du

Parc Éco Habitat pour mettre en œuvre sa politique énergétique ambitieuse. L'énergie appartenant aux citoyens, la CCMDL met à disposition un cadastre solaire (accessible sur le nouveau site internet du Parc Éco Habitat) permettant à chacun de connaître le potentiel solaire de sa toiture afin de, pourquoi pas, faire installer des **énergies renouvelables** (solaire photovoltaïque et/ou solaire thermique) chez soi.

• Service Mobilité
Deux conseillers sont à votre service pour vous aider à changer vos habitudes. Les solutions alternatives à la voiture individuelle sont par exemple :
- Le **covoiturage** : mise en place de dispositifs de covoiturage de proximité, labellisation de parkings, campagne de communication, actions de sensibilisation.
- Les **vélos à assistance électrique** : découverte et sensibilisation pour les salariés (mises à disposition de vélos), atelier de remise en selle.
- Des **ateliers de sensibilisation des jeunes à l'écomobilité** sont mis en place dans les écoles.

Pour plus d'informations, consultez notre nouveau site internet : www.parc-ecohabitat.com
Tél. 04 72 66 14 30



Structures d'accueil pour vos enfants

UNE GARDE EN ACCUEIL COLLECTIF



Vous souhaitez que votre enfant soit gardé en crèche ? Plusieurs établissements d'accueil maillent le territoire des Monts du Lyonnais.

CRÈCHE "LES BAMBINOS"

151, impasse des Bambinos
69610 Sainte-Foy-l'Argentière
04 78 33 62 58
✉ lesbambinospl@gmail.com
du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

CRÈCHE "LE MONT POTHU"

170, rue du Mont Pothu
69690 Brullioles - 09 67 17 55 66
lundi, mardi et mercredi de 8h à 18h
47, place des Cèdres
69770 Montrottier - 09 67 65 10 72
jeudi et vendredi de 8h à 18h
✉ lemontpothu@gmail.com

CRÈCHE "LA PAMPAILLOTTE"

11, rue de la Joanna
69690 Brussieu - 04 78 21 87 07
✉ lapampaillotte@gmail.com
du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

CRÈCHE "LES GARGALOUS"

7, ZA de Villedieu
42140 Chevrières
04 77 36 47 33
✉ lesgargalous@cc-mdl.fr
du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

MICRO-CRÈCHE "LES P'TITS DOUDOUS"

3, rue des Écoles
69850 Duerne - 04 78 45 76 91
✉ crechelesptitsdoudous@gmail.com
du lundi au vendredi
de 7h15 à 18h30

CRÈCHE "LES PETITS MALINS"

Espace Juge Pascal
38, chemin de l'Hôpital
69930 Saint-Laurent-de-Chamousset
09 67 02 54 85
✉ lespetitsmalinspl@gmail.com
du lundi au vendredi de 8h à 18h

CRÈCHE "BOUT D'CHOU"

3, rue Vaganay
69850 Saint-Martin-en-Haut
04 78 19 10 29
✉ creche69850@outlook.com
du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

CRÈCHE "PIROUETTE" CENTRE SOCIOCULTUREL

320, rue André Loste
69590 Saint-Symphorien-sur-Coise
04 78 44 58 52
✉ piroquette@centresocial-archipel.fr
du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

UNE GARDE EN ACCUEIL INDIVIDUEL

Vous souhaitez que votre enfant soit gardé par un assistant maternel ? Les services des Départements de la Loire et du Rhône et les Relais Assistants Maternels peuvent vous renseigner.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS "LE GAMIN-LA GAMINE"

38, chemin de l'Hôpital
69930 Saint-Laurent-de-Chamousset
04 74 26 52 11
✉ ramlegamin@orange.fr
www.relais-gamin-gamine.fr
Sur rendez-vous

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS "AU NOM DE L'ENFANT"

3, rue Vaganay
69850 Saint-Martin-en-Haut
04 78 48 56 10
✉ ram.mt.lyonnais@sfr.fr
Sur rendez-vous

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS PARENTS ENFANTS

16, rue de Saint-Galmier
42140 Chazelles-sur-Lyon
04 77 54 95 03
✉ relaischazelles@wanadoo.fr
Sur rendez-vous



PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI)

Maisons du Rhône de Saint-Laurent-de-Chamousset et Saint-Symphorien-sur-Coise
57, rue des Tanneries
69590 Saint-Symphorien-sur-Coise
04 78 44 54 95

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI)

Antenne du Département de la Loire de Chazelles-sur-Lyon
4, place Massenet
42140 Chazelles-sur-Lyon
04 77 54 22 70

UNE GARDE À DOMICILE

Vous souhaitez que votre enfant soit gardé à votre domicile ? Des structures prestataires peuvent assurer ce service, renseignez-vous auprès des guichets des Relais Assistants Maternels.. Si vous souhaitez embaucher en direct un salarié à domicile, les points relais particulier-emploi peuvent vous informer sur la démarche à suivre (Chèque Emploi Service Universel, contrat de travail...) et diffuser vos offres d'emploi.

LES POINTS RELAIS PARTICULIER-EMPLOI MAISONS DES SERVICES

✉ mds@cc-mdl.fr
Saint-Laurent-de-Chamousset :
122, avenue des 4 Cantons
69930 Saint-Laurent-de-Chamousset
04 74 26 50 78
Saint-Symphorien-sur-Coise :
57, rue des Tanneries
69590 Saint-Symphorien-sur-Coise
04 78 19 05 14

Vous trouverez également des informations sur www.particulieremploi.fr

LES GARDERIES PÉRISCOLAIRES



Avant et après l'école. Pour toutes précisions, veuillez vous rapprocher des établissements scolaires ou des municipalités.

Nos engagements

Programme annoncé pendant la campagne

FINANCES, ÉCONOMIE ET QUALITÉ DE VIE

La réalisation de l'ensemble de nos projets sera directement liée à l'état actuel des finances de la commune.

Nous nous engageons pour une gestion rigoureuse du budget communal, en ayant le souci du contribuable fidésien.

Nous saurons aller rechercher les subventions qui accompagneront chacun de nos projets.

Nous intégrerons les critères de développement durable dans les clauses de marchés publics pour être en conformité avec les actions de notre territoire.

Notre priorité est la dynamisation de notre bourg centre.

Nous serons à l'écoute de nos commerçants, artisans et entrepreneurs afin de répondre au mieux à leurs besoins et nous contribuerons ainsi à développer l'offre et l'emploi local.

Afin de redonner de l'attractivité à notre village, nous travaillerons pour instaurer une diversité commerciale de proximité.

Nous nous mobiliserons activement pour améliorer et pérenniser l'accès aux soins. Nous favoriserons l'installation de nouveaux professionnels de santé.

Nous étudierons les différents moyens de transport en commun, avec des horaires plus adaptés (aux étudiants, aux travailleurs, aux seniors) tout en participant au désengorgement de la Vallée de la Brévenne.

URBANISME ET QUALITÉ DE VIE

Nous travaillerons pour améliorer, embellir et sécuriser les entrées de notre commune.

Nous nous appliquerons à harmoniser notre village tout en préservant l'identité historique.

Nous agirons afin d'assurer la propreté de notre village.

Nous devons lancer la mise en séparatif de nos réseaux (séparation des eaux usées et des eaux pluviales) avec l'optimisation des divers enfouissements.

Nous en profiterons pour réaménager notre Grande Rue, nos places et notre parc municipal, pour leur donner un nouvel élan et en faire le patrimoine commun à tous les Fidésiens.

Une attention particulière sera portée à l'accessibilité pour tous.

Nous mènerons une concertation et préviendrons les aménagements nécessaires en vue d'un écoquartier.

Concernant l'entretien et la rénovation des bâtiments publics, nous veillerons à leurs mises aux normes. Dès que possible, nous intégrerons la performance énergétique au centre de nos investissements.

De concert avec l'action "participation citoyenne", nous agirons pour établir un environnement sécurisé pour protéger la vie, la tranquillité et les biens des Fidésiens avec la mise en place d'un réseau de vidéosurveillance dans les lieux stratégiques.

SENIORS

Nous veillerons à soutenir et accompagner nos seniors, afin de rompre l'isolement.

Nous maintiendrons la journée festive du repas des anciens.

Point sur nos réalisations au 31 décembre 2020

La nouvelle équipe a stoppé des dossiers qui étaient en inadéquation avec les finances et les besoins actuels de la commune.

Chaque projet travaillé en commission fait l'objet d'une recherche de subvention. Actuellement, des projets ont été subventionnés. Nous bénéficierons de plus de 400.000 € d'aides et attendons la subvention des certificats d'économie d'énergie.

"Petites Villes De Demain" : la commune de Sainte-Foy a été retenue sur le territoire de la CCMDL.
Mobilité douce : la commune a aussi été retenue pour ce projet. De nouveaux commerces se sont installés. De nombreux commerçants adhèrent maintenant à l'association UCA.

Nous avons repris le projet Prodexia en procédant aux amendements qui nous ont permis d'obtenir l'engagement de professionnels de santé pour s'y installer. Le "regroupement de professionnels de santé" verra le jour le 4^e trimestre 2022.

Projets en cours à la Communauté de Communes et rencontre prochaine avec le SYTRAL.

"Petites Villes De Demain"

"Petites Villes De Demain"

Village décapé, lutte contre la prolifération des pigeons et des rats, entretien plus prononcé sur l'ensemble de la commune. Travail transversal avec la CCMDL

"Petites Villes De Demain"

Mobilité douce - "Petites Villes De Demain"

"Petites Villes De Demain"

Un état des lieux poussé a été réalisé dans tous les bâtiments. Isolation du bâtiment des Prairies et des Balcons de la Brévenne. Prise en compte lors du changement des chaudières de l'école et de la crèche suite à leur arrêt due à leur obsolescence.

La réflexion est en cours avec la gendarmerie et des référents de leur service.

La haie du plateau a été taillée pour plus de visibilité et éviter les incivilités.

Toutes les incivilités sur la commune sont répertoriées et transmises en gendarmerie.

Un contact a été établi pendant la canicule et les périodes de confinement COVID.

La conjoncture sanitaire n'a pas permis sa tenue, donc un colis plus conséquent a été offert aux aînés.



Nous serons attentifs à leurs préoccupations et à l'amélioration de l' accessibilité dans tous les espaces publics .	"Petites Villes De Demain" et mobilité douce
Nous valoriserons et pérenniserons nos Balcons de la Brévenne .	Une nouvelle équipe a été mise en place depuis le 15 novembre, ceci après maintes péripéties.
Nous favoriserons les liens intergénérationnels .	Colis de Noël, décoration du village. Les élèves des écoles ont créé des décorations pour le sapin et des dessins pour les colis des anciens.
A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous apporterons une touche nouvelle au colis de nos anciens .	Un coup de jeune sur les colis de Noël , composé exclusivement de produits de nos commerçants.
Notre équipe se tiendra disponible pour de nouvelles activités en partenariat avec des associations.	Pas possible en raison du COVID

ASSOCIATIONS ET ANIMATION DU VILLAGE

Nous avons à cœur de soutenir toutes nos associations qui participent activement à la vie de notre village.	La municipalité a quasiment reçu l'ensemble des associations sur plusieurs séances et a pu mieux les connaître et envisager l'avenir.
Nous les aiderons et les accompagnerons dans leurs actions sociales, culturelles, sportives et festives .	La crise sanitaire a annulé toutes les actions en cours mais la municipalité sera aux côtés des associations dès que la situation le permettra.
Nous nous engageons à ce que le conseil municipal soit représenté à chacune des assemblées générales .	La commune a déjà participé à de nombreuses réunions et assemblées générales d'associations fidésiennes.
Nous créerons le Forum fidésien des Associations .	Tout était prêt mais la crise sanitaire n'a pas permis de le mettre en œuvre.
Nous organiserons des concertations avec l'ensemble des associations afin de valoriser au mieux les différentes animations et festivités tout au long de l'année et de répertorier leurs besoins, en particulier pour l'entretien et la rénovation des infrastructures .	Achat d'un abri de touche pour le club de foot HBF. Nous avons sollicité la Région pour participer au financement de la réfection des terrains du boulodrome en partenariat avec la société de boules et la Mairie.

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

En partenariat avec le corps enseignant, nous œuvrerons pour donner le meilleur à nos enfants et nous avons à cœur de fournir à nos élèves les conditions idéales pour leur réussite.	Nous avons mis à disposition de nos écoles le personnel nécessaire pour respecter le protocole sanitaire. Embauche supplémentaire. Investissement dans un logiciel pour la gestion des inscriptions au périscolaire facilitant les informations et les échanges avec les familles.
Nous veillerons au bon fonctionnement de nos établissements scolaires publics et privés .	Des travaux sécuritaires ont déjà été entrepris : changement de la chaudière, blocs de sécurité complexe Simone VEIL, cabane à vélo de l'école maternelle et d'autres en cours, préau de l'école maternelle (février 2021)
Nous mettrons en place une nouvelle organisation pour la restauration scolaire .	Un système de plateaux a été mis en place pour les plus petits de l'école élémentaire afin de leur laisser plus de temps pour déjeuner.
Pour faciliter la vie des parents, nous élargirons les plages horaires pour le périscolaire .	École publique : une aide aux devoirs a été mise en place de 16h45 à 17h30. Suite à la demande des parents d'élèves, une garderie payante (1€) a été mise en place de 17h30 à 18h .
Nous soutiendrons le collège dans sa dynamique européenne, en envisageant et en créant un partenariat au travers de jumelages afin d'ouvrir les portes d'enseignements futurs.	La crise sanitaire n'a pas permis de traiter ce sujet.
Notre équipe est déterminée à se battre pour obtenir un lycée sur notre commune à l'emplacement prévu à côté du collège.	Projet en cours de réflexion, la commune reste en veille . Échange avec le collège sur les spécificités pour poursuivre les différents parcours.
Une réflexion sera menée sur le réaménagement du "plateau" et du local à côté du groupe scolaire : mise en place d'une Maison des Jeunes et de nouvelles activités .	L' équipe en charge a beaucoup travaillé avec un groupe de jeunes motivés sur le dossier mais la situation n'a pas permis de le finaliser. Y aura-t-il une continuité...
Nos actions viseront à permettre à nos enfants et adolescents de s'impliquer dans de nouveaux projets et s'ils le souhaitent, nous soutiendrons la création d'un conseil municipal des jeunes .	Ce sujet n'a pas été encore traité.

VIE COMMUNALE ET SERVICE PUBLIC

Nous mettrons à disposition des Fidésiens, un cahier d'observations et de suggestions . Un référé par quartier sera à votre écoute. À votre service, vos élus vous recevront en Mairie les samedis matin.	Les permanences du samedi matin ont été mises en place et la population peut rencontrer les élus. Les doléances sont inscrites dans un cahier et les sujets traités en commissions.
---	--

Pour les nouveaux arrivants, nous réaliserons un livret d'accueil . Pour un accès plus rapide à l'information, nous développerons le site internet de notre commune .	Lancement du site début 2021 : Un jeune a été employé en contrat d'apprentissage et travaille sur la communication, dont le site internet .
Nous nous engageons à représenter activement Sainte-Foy-l'Argentière dans les réunions et commissions de notre Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.	Notre commune est représentée dans toutes les commissions de la CCMDL avec un ou deux délégués ainsi que dans les syndicats extérieurs.
Nous mettrons en place les conditions d'utilisation et tarifaires des salles communales , tout en privilégiant les associations fidésiennes.	Courant 2021
Nous donnerons à notre bibliothèque , à ce jour un peu petite, un espace digne d'un pôle culturel.	"Petites Villes De Demain"
Notre réflexion se portera sur la possibilité d'organiser une permanence des aides sociales , en partenariat avec le CCAS .	Le sujet a été étudié. Le CCAS et la Mairie s'engagent à être relais pour diriger les personnes vers la Maison des Services de Saint-Laurent. Tous les 15 jours, le mercredi matin, Monsieur MARTIN, assistant social, tient une permanence en Mairie.
Pour améliorer la propreté , nous accompagnerons les Fidésiens pour une meilleure gestion des déchets et nous étudierons les emplacements les plus optimisés pour les différents containers.	La CCMDL étudie des solutions afin d'améliorer la gestion des déchets. La Mairie veille à la propreté quotidienne de son village.
Nous lancerons une action citoyenne pour l'embellissement et le fleurissement de notre village.	L'équipe a souhaité apporter une nouvelle touche dans les décorations de Noël du village avec un visuel de jour et de nuit .
Nous vous tiendrons informés annuellement sur l' état d'avancement de notre programme.	Le flyer informe régulièrement la population sur l'actualité du village. Un compte rendu complet est transmis chaque année.

Imprévus...

En plus de la crise sanitaire à gérer, nous avons dû faire face à un certain nombre d'imprévus, en voici quelques-uns :

 **Désinfection des combles de La Poste et d'une partie de celles de la Mairie** (évacuation de 15 m³ de fientes de pigeons) par une entreprise agréée.

Éclairage public obsolète : une partie des lampadaires ne fonctionne plus car non réparables.



Piliers de l'école maternelle à reprendre (car le bois se désagrège : eau + parasites).

Vidange des vieilles cuves de fioul, laissées à l'abandon depuis l'arrivée du gaz.

Suite à des infiltrations d'eau ayant entraîné depuis visiblement de longue date une altération d'une poutre principale du **toit de La Poste**, nous avons dû procéder en urgence à la mise en sécurité de ce toit pour éviter son effondrement, en attendant sa réfection totale.

Audit des bâtiments communaux : vétusté de certains appartements inoccupés et non louables **et manque d'isolation** entraînant des surconsommations d'énergie mais également **manque d'entretien d'une manière générale de tous les bâtiments** ayant de lourdes conséquences financières.

Renouvellement nécessaire d'une partie du matériel communal obsolète et négligé dans son entretien régulier.



Dernièrement encore, nous avons également découvert que nous devons procéder à l'**élagage de nombreux arbres qui n'ont pas été entretenus depuis 2012**.



Lors de l'installation des lumières de Noël, nous avons constaté qu'une **majorité des raccordements étaient en très mauvais état et défectueux, donc inutilisables**.

Notre **station d'épuration** n'étant toujours pas conforme et suite aux conséquences de la pollution de 2018, nous avons aussi hérité de la mise en demeure de lourds travaux de mise en séparatif des réseaux unitaires...



Ecoles

École publique Simone VEIL

Maternelle

La rentrée s'est très bien déroulée. L'équipe enseignante (Mme PEILLON et Mme PILON-DANIEL) reste inchangée.

Les enfants de grande section sont partis en **repérage sur les chemins du village**. Ils ont aussi localisé sur le parcours les bâtiments importants de la commune.



Les élèves de la classe de Mme PILON-DANIEL (moyenne section/grande section) vont participer à l'**action "École et cinéma"**. Ils vont assister à la projection de 3 films au cinéma Paradiso de Saint-Martin-en-Haut. La séance "*Le petit monde de Léo*" a été annulée en raison des conditions sanitaires. Nous espérons pouvoir la reprogrammer rapidement... En compensation, les élèves de MS-GS ont fait une **séance "cinéma" à l'école dans la salle de motricité**...

Cette année étant bien particulière, le **Père Noël** a apporté des cadeaux mais il n'a pas pu rester avec nous pour chanter, danser et manger des papillotes. Nous espérons vraiment le retrouver l'année prochaine ! Nous n'avons pas pu faire le **goûter de Noël** tous ensemble comme les autres années mais nous l'avons fait **dans nos classes respectives**. Ce goûter est offert par la municipalité, un grand merci à elle !



Tous les élèves de l'école ont fait des **dessins pour les résidents des Balcons de la Brévenne**. Ces productions ont été jointes aux colis remis par la municipalité.

Élémentaire

Malgré la pandémie, les élèves de l'école élémentaire Simone Veil ont pu bénéficier de plusieurs intervenants. Les enfants de CE1, CE2 et CM1 ont pu participer à des **interventions de la Fédération de chasse du Rhône sur le thème des forêts**.



Tous les enfants de l'école sont allés au **cinéma** de Saint-Martin-en-Haut lors du festival "Fine et Cinou" en octobre où ils ont pu voir des films qui abordent des sujets de société. Les CM ont vu "*Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary*", un film qui aborde les notions d'égalité des genres. Les CE ont vu "*Chien Pourri, la vie à Paris*", film en lien avec les collections de livres présentes dans les bibliothèques des classes et les CP ont vu "*Yakari*".

La crise sanitaire fait innover à l'école, les CM1 bénéficient de **visioconférences en anglais** avec une intervenante anglophone, des travaux sont faits en amont et en aval de ces visioconférences.

Puisque les élèves n'ont pas accès à la **bibliothèque**, c'est la bibliothèque qui vient à eux ! Jocelyne ROLLAND, la bibliothécaire, est venue faire découvrir des livres aux enfants. Toutes les classes participeront au prix des "P'tits D'Monts" des bibliothèques du canton.

École privée Sainte Marie

Depuis la rentrée, les enseignantes des classes de PS/MS et de GS/CP utilisent le site "**toute mon année**". Ce support, très apprécié de tous, permet de diffuser chaque semaine les photos des activités des élèves et les chansons travaillées.



L'école a participé aux **illuminations du 8 décembre**. En période de confinement, nous n'avons pu nous rendre à l'église pour porter nos lumignons. Toutefois, une **matinée bricolage** a permis de découvrir l'origine de cette tradition. Nous avons également chanté, fabriqué des vitraux représentant Marie et chaque enfant a réalisé un lumignon pour décorer l'école la nuit tombée.



La **vente de lumignons**, organisée par l'APEL, auprès des commerçants du village, a rencontré un grand succès, malgré le contexte sanitaire.

Pour célébrer Noël, les classes de PS/MS et GS/CP ont participé à la **décoration du sapin du village** en utilisant des matériaux de récupération. Toutes les classes ont réalisé des **cadeaux de fin d'année pour les anciens des Balcons de la Brévenne** afin de nourrir le lien transgénérationnel et reconforter les cœurs en cette période sanitaire difficile. Nous avons aussi participé à un temps fort : film expliquant la naissance de Jésus, chant et réalisation d'un bricolage à offrir aux familles. La classe de maternelle s'est vêtue des couleurs de Noël pour enregistrer sa chanson et l'envoyer aux parents.

Le 4 janvier 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir de **nouveaux élèves en maternelle** : 4 TPS et 1 PS.

La nouvelle année a commencé par la célébration de l'**Épiphanie**. Après avoir travaillé l'origine de cette fête, les élèves ont fabriqué des couronnes des rois puis nous avons dégusté les galettes offertes par l'APEL.

L'association de l'**OGEC** a acheté un **nouveau réfrigérateur pour la cantine** pour poursuivre la réfection des locaux. Pour faire comme les grands, la **classe de maternelle** a également reçu sa **nouvelle dinette en bois**.

Associations

Sapeurs-pompiers

Activités 2020 du casernement

Cette année restera historiquement atypique... La crise sanitaire a touché tout le monde, et elle n'est malheureusement pas terminée. Les sapeurs-pompiers ont essayé de répondre au mieux.

A Sainte-Foy-l'Argentière, en plus des interventions de secours à personnes, accidents, incendies, ce sont de nombreux équipages qui ont répondu à un appel pour suspicion COVID lors de la première vague nécessitant notre intervention, tout en mettant en place des protocoles et une organisation spécifique.

Je souhaite donc, à travers ce mot, remercier et féliciter mes 27 collègues pour leur engagement tout au long de cette année, et mettre à l'honneur tous ceux qui vont pouvoir se voir remettre un grade supérieur ou un diplôme.

Voici un bilan de l'année 2020 :

Au niveau de l'activité opérationnelle

Nous avons réalisé **295 sorties d'engins au 20 décembre** contre 285 en 2019.

Cela représente **64 314 heures** de disponibilité sur ARTEMIS (outil numérique qui permet de gérer la disponibilité des pompiers volontaires en temps réel).

Notre secteur de 1^{er} appel regroupe les communes de Sainte-Foy-l'Argentière, Saint-Genis-l'Argentière, Souzy et une partie d'Aveize.

Les sorties d'engins se décomposent de la façon suivante :

- 176** Secours à personnes
- 52** Para médicalisation par l'infirmière
- 16** Incendies
- 6** Commandements

45 Opérations diverses qui comprennent inondations, hyménoptères, arbre sur la voie publique.

Au niveau des ressources humaines

L'effectif du casernement est en augmentation. Il est composé de **28 sapeurs-pompiers volontaires dont 5 femmes**.

Cette année, nous avons recruté **3 nouveaux pompiers** :

- la Sapeure Léonie BRNE,
- le Sapeur Kamel HAMIDOU,
- le Sapeur Yanis ESAADI.

Je leur souhaite la bienvenue et une bonne intégration au sein de notre casernement.

*Le Chef de Casernement de Sainte-Foy-l'Argentière,
Capitaine Jérôme CHALANDON*



Kumgang San's - Taekwondo Club

La professeure

En raison de la crise sanitaire, la saison a été bien impactée : nous n'avons pas pu organiser notre concours de pétanque, ni notre soirée "grenouilles", et encore moins notre fameux B'Halloween, ni aucun interclub. Néanmoins, nous avons souhaité soutenir l'association "l'Ambassade des Curieux" en achetant les deux tomes "Sacha Loup, le petit garçon qui n'avait pas de larmes", de Frédéric RUBY. Nous avons également décidé de maintenir de nouveau les séances en visio-conférence, pour une majorité de nos élèves, qui certes comportent de nombreuses limites, mais nous ont permis de garder le lien et de continuer certains apprentissages.

Même si la situation peut paraître catastrophique, nous gardons notre détermination et faisons preuve d'inventivité et d'une incroyable capacité d'adaptation.

La passion, la volonté et la bonne humeur demeurent, et nous mettent du baume au cœur : la preuve en images, et paroles, ci-après.

Nous avons pris toutes les dispositions au club pour respecter les mesures sanitaires et ensemble nous continuerons notre combat contre la Covid-19.

Portez-vous bien et continuez à protéger vos proches...

Meilleurs vœux 2021.

Nouria A.



Le président

« Même si 2020 ne nous a pas permis de mener à bien tous nos projets personnels, professionnels et sportifs, continuons de nous projeter, et d'espérer le meilleur pour chacun d'entre nous ; surtout entretenons notre solidarité, car : Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin (proverbe africain).
Nous vous souhaitons le meilleur pour 2021. »

Malik Z.

Une élève

« Ce qui me plaît dans le Taekwondo, ce sont les valeurs transmises : respect, confiance, maîtrise de soi, etc. Ainsi que le fait que ce soit une discipline qui nous pousse à aller au bout de nous-même, et toujours chercher à s'améliorer et continuer à apprendre. Ce qui me manquait pendant le confinement, c'était la liberté ainsi que la possibilité d'aller en cours et au travail, comme on le souhaite. Et bien sûr aussi le fait qu'on ne puisse pas faire nos activités habituelles, tel que les cours de taekwondo. »

Léa G.- 16 ans



Une famille

« Grâce au taekwondo, nos filles ont bien grandi. La pratique de ce sport leur a permis de gagner en confiance en elles, et de mieux appréhender certaines valeurs, telles que le respect, la persévérance, et la courtoisie. Nous sommes contents et fiers du chemin parcouru grâce à leur travail, mais aussi et surtout à l'investissement de leur professeure.

La pratique du taekwondo leur a aussi fait du bien sur le point de la concentration même si elle reste perfectible. Cela leur fait aussi beaucoup de bien moralement et leur permettait de voir du monde. Ce n'est malheureusement plus possible à cause de la Covid.

Merci pour tout. »

La famille F.

Associations

Haute Brévenne Football

Pour cette nouvelle saison, en cette période difficile, le club Haute Brévenne Football a dû s'adapter au protocole Covid-19 et mettre en place plusieurs mesures :



- Une **commission** spéciale "Covid-19" a été créée.
- Des **gourdes individuelles** ont été **offertes** avec l'équipement de début d'année.
- Des **casse-croûte individuels** pour tous les joueurs.
- Un **service uniquement à table** pour les buvettes.
- Le port du **masque obligatoire** dans toute l'enceinte des stades.
- La **désinfection des vestiaires et des points contacts**.
- Des **réunions** du conseil d'administration **en visio**.

Malgré toutes ses contraintes sanitaires, le club maintient son nombre de licenciés et sera présent dans toutes les catégories : U7, U9, U11, U13, U15, U17, U20, seniors, féminines et loisirs soit environ **250 licenciés**.

Pour la saison 2019/2020, les **U11** ont participé au **tournoi des Pierres Dorées à Châtillon-d'Azergues** ; ils ont fait une belle performance en terminant **7^e sur 24** équipes devant de grosses équipes nationales comme Nantes, Lille, Monaco.

Les **U17** sont arrivés en demi-finale de la coupe du Rhône.

Vous pouvez trouver toutes les manifestations du club sur le **site** Haute Brévenne Football.



Tournoi des Pierres Dorées

Le club de Haute Brévenne Football remercie Madame le Maire et son conseil municipal pour leur soutien et leur écoute.

Le club profite de son passage dans le bulletin municipal pour vous présenter à toutes et à tous ses vœux de bonheur et de réussite pour cette année 2021.



Si vous souhaitez vous investir en tant que joueurs, entraîneurs ou dirigeants, contactez le responsable technique du club Frédéric FORESTIER (06 25 93 73 54). Si vous voulez intégrer le conseil d'administration, ou les commissions (animation, sponsors, équipements, tournois, buvette, communication), contactez le président Christophe VALAIRE (06 88 89 61 67).



Basket Club des Monts du Lyonnais

Le Basket Club des Monts du Lyonnais compte cette année **65 licenciés, filles comme garçons, de 5 ans à 49 ans**. Malgré un contexte un peu particulier, les équipes jeunes sont au rendez-vous : une équipe a pu être montée dans chaque catégorie de U7 à U15.

Le début de l'année 2020 ayant été marqué par l'absence de sport pendant plusieurs mois, nous avons voulu proposer une **journée basket pendant les vacances d'été** pour permettre à nos licenciés de venir retrouver le basket et aux jeunes qui souhaiteraient essayer ce sport de venir faire un essai.

Nous avons donc organisé une **animation le vendredi 31 août**. Le beau temps n'étant pas de la partie, la mairie nous a autorisés à réaliser notre animation sous la halle du parc. Malgré le mauvais temps, les participants étaient bien au rendez-vous et ce fut un bon moment de basket, ponctué le soir même par l'**assemblée générale du club**.

À la rentrée, nous avons mis en place des mesures particulières pour respecter les conditions sanitaires de la Fédération Française de Basket-Ball et de la commune. Nous avons pu ainsi débuter la **saison 2020-2021** dès le début du mois de septembre.



Nous espérons pouvoir reprendre nos activités dès que possible pour pouvoir offrir aux petits comme aux plus grands de bons moments de sport collectif !



Si vous êtes intéressés par la pratique du basket, n'hésitez pas à nous contacter.
Renseignements par téléphone au **06 82 94 88 32**
ou à l'adresse suivante : bc-montsdulyonnais.fr

Associations

AAPPMA Les Amis de la Haute Brévenne

La saison 2020 restera dans les annales pour sa complexité.

En effet, la situation sanitaire et les deux confinements nous ont certes mis dans l'impossibilité de pratiquer notre loisir favori et nous ont empêchés également de gérer nos activités comme nous l'avions annoncé lors de notre assemblée générale du 12 janvier 2020.

Pour le bien de tous, nous avons respecté les consignes sanitaires et nous nous sommes adaptés.

Pourtant dès le mois de **janvier**, cette saison de pêche a bien commencé par notre traditionnel **safari truites** qui attire toujours autant les pêcheurs de notre AAPPMA. Deux lâchers pour un total de 200 kg de truites ont été réalisés et nombreuses furent les prises autour de l'étang Poncet. Puis le **14 mars**, l'**ouverture en 1^{re} catégorie** amena de nombreux pêcheurs au bord de nos cours et plans d'eau avec plus ou moins de réussite en ce qui concerne les prises. Après 6 semaines de confinement, **dès le 12 mai**, ce fut comme une **seconde ouverture** avec de belles captures de truites sauvages, d'autant plus qu'en mai et juin, la pluviométrie était importante. Malheureusement ceci ne devait pas durer puisque l'été très chaud et sec a causé un étiage sévère avec des dégâts dans nos cours d'eau. En effet, nous avons pu constater de la mortalité sur **certaines parties mises à sec**. Mais heureusement que tout le travail réalisé par le SYRIBT, la Fédération de Pêche du Rhône et notre AAPPMA, pour rétablir la continuité piscicole a payé, certains reproducteurs ont pu rejoindre des zones où l'eau coulait encore et était plus fraîche. Les pluies du début d'automne ont été les bienvenues.

Du côté des plans d'eau, c'est plutôt une bonne année, sans catastrophe si ce n'est un épisode de pollution sans gravité à l'étang Varagnat au début du mois de mai. L'OFB (Office Français pour la Biodiversité ex-Police des Eaux) a été prévenu et s'est emparé de l'affaire qui est toujours en cours et suivie avec attention par notre AAPPMA avec

l'aide de M. Philippe GARNIER, Maire de Meys. Cet épisode n'a pas provoqué de mortalité. Les pêcheurs ont donc pu se retrouver autour de nos 3 plans d'eau pour s'adonner à leur passe-temps favori.

L'étang Varagnat a juste été fermé à la pêche du 15 au 18 juillet pour travaux permettant ainsi aux membres de l'AAPPMA de réaliser le **renforcement des berges de ce plan d'eau côté CAT et côté déversoir** soit 240 m linéaires de berges consolidées par fixation de piquets d'acacia et mise en place de troncs de pins. Après les 4 journées d'intenses travaux du mois de juillet, cet aménagement a été finalisé le 13 octobre par le ratissage des berges et l'ensemencement de gazon. Les pêcheurs rencontrés ont beaucoup apprécié l'aménagement de ces berges par l'AAPPMA. L'autre moitié du linéaire de berges étant moins abimée, nous prévoyons sa consolidation dans les perspectives futures de notre AAPPMA.



Lâcher des truites en rivières - 2020



Concernant la vie de notre association, nous avons eu cette année 242 adhérents ayant une carte annuelle auxquels s'ajoutent 110 cartes journée soit une progression de 5,3%. Les efforts de notre AAPPMA et de ses bénévoles pour rendre attractifs nos plans et cours d'eau semblent porter leurs fruits. Parmi nos adhérents, 37 cartes annuelles, plus 12 cartes journalières concernent des habitants de Sainte-Foy-l'Argentière. Notre AAPPMA gère le bassin versant de la Haute Brévenne et ses nombreuses communes limitrophes.

Cette fin d'année, nous devons, conformément aux statuts, tenir notre Assemblée Générale Extraordinaire afin de réélire le Conseil d'Administration de notre association et ce pour les 5 années à venir. Compte tenu de la situation sanitaire, ces élections ont été reportées à fin 2021. Le bureau actuel continue à gérer notre AAPPMA.

Alors El' Dance

Nous avons résisté au coronavirus ! Mais tout est repoussé à 2021. Malgré tout, voici les points essentiels de 2020 :

- **Arrosage du départ à la retraite de Monique BEAUQUIS.** Ce soir-là, elle était entourée de ses proches et amis, de clients et de professionnels travaillant avec elle. À cette occasion, notre présidente a retracé les points forts de la vie fidésienne de Monique. Mme le Maire a souligné son implication dans notre village et l'a remercié. Monique BEAUQUIS a présenté les nouveaux gérants du magasin "À LA GODASSE" et leur a souhaité une bonne continuation et tous ses meilleurs vœux de réussite. Quelques musiques et chorégraphies ont animé la soirée. **Bonne retraite à toi, Monique, et bon vent pour la suite.**
- **Acquisition d'un ordinateur portable** qui servira pour les entraînements, les représentations et les marchés de Noël. La subvention de 300 € allouée par la Mairie vient aider au financement de ce matériel. Nous remercions Mme le Maire et le Conseil Municipal de cette aide financière précieuse.



- Un **nouveau tract publicitaire** est en cours d'impression et sera distribué dès que possible. Nous remercions l'imprimerie EGF pour leur patience à l'élaboration de ce tract (avec l'avenir incertain dû au confinement, sa réalisation a été un peu laborieuse).

Le groupe attend avec impatience le retour à la normale pour les entraînements et les sorties.

Nous avons terminé l'année en chanson et en danse. Rien de tel pour chasser la maladie et la morosité.

Dans le respect des consignes sanitaires actuelles, notre traditionnel safari truites se tiendra du samedi 6 février au dimanche 7 mars 2021 dans l'étang PONCET.

Vous pourrez retrouver toutes les informations utiles sur notre site internet <http://www.aappma-haute-brevenne.fr/>

Nous vous souhaitons à tous une très bonne saison de pêche 2021 avec de nombreuses prises et de bons moments au bord de l'eau.

Le Bureau



Associations

Mini Train des Monts du Lyonnais

L'association du Mini Train des Monts du Lyonnais a vécu une année très perturbée, comme cela a été le cas pour nous tous dans notre vie quotidienne. Néanmoins, nous avons pu fonctionner essentiellement sur la période des vacances d'été, en prenant un maximum de précautions. Le **mode de fonctionnement** s'en est trouvé **modifié**, la **réservation obligatoire** a permis de recevoir les familles, le masque était de rigueur et la visite était quasiment personnalisée.

Certes, nous avons reçu beaucoup moins de public, mais nous avons constaté la présence d'un **public plus local** que les autres années, nous avons effectué un suivi des familles, nous n'avons eu aucun retour concernant la moindre contamination.



Nous espérons que le début de l'année 2021 va nous permettre de revenir progressivement à une situation beaucoup plus normale. Pour ce qui concerne notre activité, nous avons prévu l'ouverture pour les vacances de Pâques. D'ici là, nous avons bon espoir de reprendre notre activité tout à fait normalement. Nous avons d'ores et déjà des **réservations pour juin 2021 pour des écoles**. Nous avons eu l'aide de plusieurs jeunes de la région pendant les vacances scolaires et nous profitons de cette occasion pour réitérer notre appel à toute personne qui souhaiterait partager notre passion. N'hésitez pas à prendre contact, quel que soit votre âge, vos disponibilités, vos compétences, nous vous accueillerons avec grand plaisir. Tous les membres de l'association attendent cette nouvelle saison et vous encourageant à rester positifs afin de préparer l'avenir.

Le bureau du mini train

Pour d'amples renseignements ou informations, contactez-nous au :
06 72 81 16 41
ou laissez-nous un mail : mini.train.monts.du.lyonnais@gmail.com
ou consultez le site d'information <http://minitrain.ml.free.fr>.

Boule Amicale

Premier et dernier concours de l'année 2020 : concours des Commerçants et Artisans de Sainte-Foy. L'équipe DELORME de Bussières a vaincu l'équipe PIGNARD d'Essertines.

Programme des concours de la saison 2020/2021 (sous réserve de l'amélioration de la situation sanitaire)

Samedi 5 juin, 8h : 32 doublettes 3&4 p/poule Challenge JOASSARD
Samedi 3 juillet, 13h30 : 32 doublettes 4^e Challenge BOINON

La Boule Amicale vous souhaite une bonne année, une bonne santé et espère vous retrouver rapidement sur les jeux de boules.

Raymond MAZARD
Tél. 06 78 28 25 37

Composition du bureau

Président et secrétaire

MAZARD Raymond

Vice-président

GONZALEZ Pierre

Trésorier

BUFFARD Georges

Trésorier adjoint

RIVOIRE Lucien

Assesseurs

GRATALOUP Bernard

LUNET Willy

GIRAUD Mickaël

VARENNE Patrice

GREGOIRE Patrice

BOINON Henri

BERNE Marc

THOÏ Van

CUISSARD Rémi

GUERPILLON Yohan

THOLLET Marilou



Concours des Commerçants et Artisans

Les Balcons de la Brévenne



FRPA Résidence autonomie
159 rue du Stade - SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE
Mail : frpalesbalcons@hotmail.fr
Tél. 04 74 26 23 52

La résidence autonomie "Les Balcons de la Brévenne" se veut accueillante, sécurisante et conviviale pour apporter tout le confort de vie à nos aînés. Elle propose à des **personnes âgées autonomes, seules ou en couple**, un **cadre de vie agréable**, des **installations confortables** et des **services collectifs**, au milieu d'un **espace verdoyant**.

Le personnel de la résidence et une équipe de bénévoles sont à même d'offrir régulièrement diverses **activités culturelles, de loisirs et intergénérationnelles**, ainsi que des **ateliers de prévention perte d'autonomie** organisés et animés par des professionnels (gym douce, jeux de mémoire, qi gong, musicothérapie, médiation animale, dessin...).

Malgré cette désagréable période 2020, nous serons à même, pour cette année 2021, d'apporter de nouveau toute la joie et la bonne humeur à nos très chers résidents afin de reprendre "notre vie d'avant".

Membres du bureau

Karine BERGER, Présidente de droit, Maire de la commune
Patricia MOZGALA, Présidente déléguée, membre civil du CCAS
Françoise PONCET, trésorière
Françoise BIANCO, secrétaire

Autres membres du Conseil d'Administration

Raymond BERGER, membre civil du CCAS
Denise BERTHOLON, adjointe au Maire, membre du CCAS
Sandrine BROSSARD, infirmière libérale
Valérie GUINGARD, infirmière libérale
Mireille MAZARD, bénévole animation
Monique SANZ, infirmière libérale
Alexandra BORRA, assistance commerciale, membre du CCAS
Béatrice TRENCHAT, sage-femme coordinatrice, membre du CCAS
Georges BUFFARD, retraité, adjoint au Maire, membre du CCAS
Robert JOASSARD, cariste, membre civil du CCAS
Christelle COLLOMB, assistante RH, membre civil du CCAS



Galette des rois avec les enfants de l'école Sainte Marie le 10 février 2020

Carnaval du 25 février 2020



Rapport moral et fonctionnement

Présentation de la résidence

Notre structure appelée RÉSIDENCE AUTONOMIE anciennement FOYER LOGEMENT est référencée comme ÉTABLISSEMENT MÉDICAL-SOCIAL à mi-chemin entre le domicile et l'EHPAD.

La résidence a eu 30 ans cette année en juillet. La gestion est sous le statut associatif et sous la tutelle du Conseil Départemental du Rhône. Elle est habilitée à l'aide sociale pour la totalité des appartements. Les tarifs sont fixés et révisés chaque année par le Président du Conseil Départemental du Rhône. Les résidents ont la possibilité de bénéficier de l'APL et de l'aide sociale.

La capacité de la résidence est de 44 appartements (30 studios de 32 m² et 14 T2 de 42 m²).

Pour 2020, les **tarifs journaliers** étaient :

- Studio : 18,94 € (568,20 € pour 30 jours)
- T2 une personne : 28,03 € (840,90 € pour 30 jours)
- T2 deux personnes : 28,59 € (857,77 € pour 30 jours)



Plan d'un studio de 32 m²

Infos diverses

Vivre ensemble

Déchets verts : le brûlage à l'air libre est interdit !

Le brûlage des déchets végétaux est interdit par le règlement sanitaire départemental. Des arrêtés préfectoraux viennent renforcer cette interdiction.



Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des troubles de voisinage avérés et très désagréables (odeurs et/ou fumées) ainsi que des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants.

Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?

- les tontes de pelouses,
- les tailles de haies et d'arbustes,
- les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

De même, le brûlage des déchets (vieux sacs en papier, déchets ménagers, cartons, résidus de travaux, etc) est un délit passible d'amende.

Quelles sont les sanctions ?

Une amende de 450 € (article 131-13 du nouveau code pénal). En région Rhône-Alpes, près de 18% de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Quelles sont les alternatives ?

- le compostage individuel pour tous les déchets organiques (jardin, déchets de tonte, déchets alimentaires) ;
- le broyage des végétaux qui peut servir de paillage pour les plantations : petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes ;
- le portage des végétaux en déchèterie pour être valorisés (contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air).

Déjections canines

Les propriétaires de chiens doivent se munir de sacs en plastique pour récupérer les déjections de leur animal. Il est en effet contraire à l'hygiène de laisser à l'air libre ces déchets qui peuvent contaminer, en particulier, les enfants en bas âge jouant sur les pelouses du **parc municipal** ou du **chemin des écoliers**. D'autre part, nous rappelons que **des lieux ont été spécialement aménagés sur la commune pour recevoir les excréments de chiens : les Souches (route d'Aveize), chemin piétonnier de la Brévenne et le parc municipal.**



Il est rappelé également qu'un arrêté municipal prévoit des amendes pour les propriétaires indisciplinés.

Aboiements : les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que ceux-ci n'occasionnent pas de gêne aux riverains surtout la nuit.

Les chiens appartenant à la 1^{re} catégorie "chien d'attaque" et à la 2^e catégorie "chien de garde et de défense" doivent obligatoirement être déclarés en Mairie.

Pièces à fournir :

Pour un chien de 1^{re} catégorie :

- Un certificat de stérilisation établi par un vétérinaire
- La carte de tatouage identifiant l'animal
- Un certificat de vaccination antirabique en cours de validité
- Une attestation responsabilité civile

Pour un chien de 2^e catégorie :

- Un justificatif de race (LOF), certificat de naissance, pedigree
- La carte de tatouage identifiant l'animal
- Un certificat de vaccination antirabique en cours de validité
- Une attestation responsabilité civile

Le civisme de chacun est souhaitable :

Nous sommes responsables de notre devant de porte, nettoyer, désherber, déneiger aidera à la propreté du village. Merci à tous ceux qui s'impliqueront dans ce geste du bien-vivre ensemble.

Nuisances sonores

Afin de préserver la tranquillité publique :

« Les occupants des locaux d'habitation, de leurs dépendances ainsi que des véhicules se doivent de prendre TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES POUR QUE LE VOISINAGE NE SOIT PAS TROUBLÉ PAR DES BRUITS émanant de ces locaux privés. »

En conséquence : les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide de tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou autres matériels non-électriques **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Moi Fidésien, ma planète, j'y tiens !

En 2021, j'adopte les bons gestes : je recycle.

On parle souvent du coût de la redevance des ordures ménagères, des taxes qui augmentent...

Et si on mettait l'accent sur ce que deviennent nos déchets, comment ils sont exploités et le bénéfice qu'en tirent la planète et les êtres qui l'occupent !

Tout ce qui est recyclé n'est pas enfoui ! L'enfouissement des déchets pollue et coûte très cher !



Avec la participation active de chacun (professionnels, collectivités et particuliers), la planète en tire des bénéfices !



Agir ensemble pour la propreté de notre village : **ON COMPTE SUR VOUS.**

A votre service sur notre commune

Bennes à verres : Impasse les Haies (route de L'Argentière)
Place de la Gare

Rue du Stade (vers le boulodrome)

Bennes à journaux : Impasse les Haies (route de L'Argentière)
Place de la Gare

Rue du Stade (vers le boulodrome)

Rue des Prairies (en face du collège)

Dépôt textiles : Impasse les Haies (route de L'Argentière)
Rue du Stade (vers le boulodrome)

Que deviennent les matières recyclées ?

Avec 3 bouteilles en plastique, on fabrique 1 T-shirt. Autres exemples ci-dessous :



En 2021, j'œuvre pour ma planète, je trie, je consomme plus propre et je lutte contre les incivilités.

Les **points de regroupement** sont souvent la cible d'incivilités sans conscience ou intérêt pour les **dégâts - bien réels - causés à l'environnement.**

Lutter contre le dépôt illégal de déchets, c'est avant tout prévenir la pollution des sols et des eaux, éviter la prolifération des rats, des insectes nuisibles, empêcher la dégradation des paysages. Tout dépôt illicite autour d'une borne de tri ou d'un point de regroupement cause des nuisances visuelles et olfactives...

Le dépôt sauvage est un délit.

Les risques et gênes causés obligent les services de la commune à intervenir rapidement et engendrent des surcoûts très importants pour les collectivités et les contrevenants risquent une amende... alors que des solutions concrètes sont mises à disposition (collecte des sacs noirs et jaunes, déchèteries, points de regroupement pour verre, papier, textiles...).

Infos diverses

Arrêtés municipaux



Extrait de l'arrêté concernant la suppression d'une place de stationnement

Article 1 : Afin d'améliorer la visibilité à l'angle de la Rue Louis Chaize et de la Grande Rue, le stationnement des véhicules sera interdit devant le n° 195 de la Grande Rue, première place de parking angle de la Rue Louis Chaize et de la Grande Rue.
 Article 2 : Cette interdiction sera matérialisée par un marquage au sol de type "zébras" conforme à cette décision.
 Article 3 : Toute infraction à cette décision sera constatée et sanctionnée conformément à la réglementation en vigueur par les forces de police, chargées de l'exécution du présent arrêté.



Extrait de l'arrêté concernant la création d'une place de stationnement "Arrêt Minute"

Article 1 : Pour faciliter aux automobilistes la possibilité de stationner leur véhicule à proximité des commerces pour leur permettre de faire leurs achats, il est institué un arrêt dépose-minute devant le magasin GUERPILLON entre le n° 562 et le n° 576 de la Grande Rue et devant l'Atelier des Frères DUPIN entre le n° 219 et le n° 235 de la Grande Rue.
 Article 2 : Les dispositions de l'article 1 sont effectives du lundi au samedi de 6h à 20h et le dimanche de 6h à 14h à compter du mardi 10 novembre 2020. Il est strictement interdit de laisser stationner un véhicule pendant une durée supérieure à dix minutes à compter de l'heure d'arrivée du véhicule. Le dépassement de la durée constitue un arrêt gênant à la circulation routière.
 Article 3 : Tout contrevenant aux dispositions ci-dessus énoncées pourra faire l'objet d'enlèvement de son véhicule aux frais du titulaire de la carte grise.
 Article 4 : Une signalétique réglementaire (panneaux) sera mise en place par les services de la Mairie.



Extrait de l'arrêté concernant l'interdiction de circuler sur le "Chemin du domaine"

Article 1 : Un sens interdit dans les deux sens de circulation sauf riverains est instauré à l'entrée du chemin rural "Chemin du Domaine" à partir de la D489 Route de Duerne et depuis la D25 Route de Saint-Genis-l'Argentière.
 Article 2 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules techniques communaux, de sécurité et de secours, de ramassage des ordures ménagères ainsi qu'à la desserte des riverains.
 Article 3 : La signalétique réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle - quatrième partie signalisation de prescription - par la pose d'un panneau type B1 (sens interdit) complété par un panneau avec la mention "sauf riverains" sera mise en place par les services techniques de la commune de Saint-Genis-l'Argentière.
 Article 4 : Les dispositions définies par l'article 1^{er} prendront effet le jour de la mise en place de l'ensemble de la signalisation prévue à l'article 3 ci-dessus.
 Article 5 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et sanctionnée conformément à la réglementation en vigueur.

Information importante de la Trésorerie des Monts du Lyonnais

Suite à une décision de la Direction Régionale des Finances Publiques, la mission de recouvrement de l'impôt est transférée de la trésorerie des Monts du Lyonnais à destination du Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Lyon Sud Ouest. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2021, la trésorerie des Monts du Lyonnais est spécialisée sur le conseil et la gestion du secteur public local et hospitalier. Le recouvrement de l'impôt a été transféré au Service des Impôts des Particuliers de Lyon Sud Ouest, finalisant ainsi la mise en place de l'interlocuteur fiscal unique des particuliers. Les contribuables peuvent contacter le SIP de Lyon Sud Ouest via leur messagerie sécurisée, par téléphone au 04 78 63 23 37 ou se rendre au 165 rue Garibaldi à Lyon.

SOLIMUT
 Permanence
 jeudi 18 mars 2021
 Sur rendez-vous
 au 04 74 70 03 95

Nouveaux arrivants
 Vous êtes cordialement invités à venir vous faire connaître en mairie, vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales afin de remplir votre devoir de citoyen.

Renouvellement de concession

Nous renouvelons notre contrat de concession avec GRDF pour la distribution publique du gaz naturel. Votre conseil municipal a choisi de renouveler sa confiance à GRDF pour exploiter et développer le réseau de distribution de gaz naturel. À cette occasion, vous pouvez bénéficier de facilités de raccordement au réseau du gaz : votre raccordement à un prix préférentiel de **206,23 € TTC** au lieu de **412,46 € TTC** (offre valable du 1^{er} février au 30 juin 2021, voir conditions en mairie).

Si vous souhaitez envisager le gaz naturel pour votre logement, contactez dès à présent votre expert GRDF : **Jean-Luc BOURGIN (06 07 34 72 47)** jean-luc.bourgin@grdf.fr ou rendez-vous sur projet-gaz.grdf.fr



Une célébrité fidésienne



Le Marquis de Fenoyl m'a fait le plaisir et l'honneur de m'accueillir en toute simplicité dans son château. Sa passion pour l'histoire et le patrimoine nous ont immédiatement rapprochés et ce, malgré les mesures sanitaires en vigueur.



Âgé de 96 ans, le Marquis a conservé un esprit vif et aiguisé qui a permis un échange très intéressant sur des sujets variés et de fond. Les passionnés d'histoire que nous sommes ont réellement apprécié cet échange d'un peu plus de deux heures où nous avons abordé des thèmes tels que l'histoire de sa famille, l'histoire du château, l'histoire du village et sa vie personnelle.

Son enfance est marquée très tôt par la perte de son père, il a cependant gardé les aspects heureux de ses premières années, notamment de sa vie avec sa mère et ses grands-parents en Haute-Loire. Il m'a conté avec amusement les souvenirs de ses parties de pêche. Il se souvient aussi de son arrivée dans le village de Sainte-Foy-l'Argentière qui était loin de ressembler à ce que nous connaissons aujourd'hui.

Ses années d'études, effectuées chez les Pères Maristes puis à l'École de Commerce de Lyon sont brutalement interrompues par le déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale. Il se met alors à travailler dans une mine de charbon à Saint-Chamond afin d'éviter un départ en Allemagne pour le Service du Travail Obligatoire (abrégé en STO) instauré par le régime de Vichy.

La fin et l'après-guerre ouvrent de nombreuses opportunités pour le jeune homme. Il intègre donc une petite affaire de textile de 12 employés dans laquelle il vit les "30 Glorieuses", nom donné aux années de forte croissance économique qui ont suivi la guerre. Il occupe trois postes : comptable, technicien puis commercial avant d'entrer dans le comité de direction.

Fort de son expérience, en 1975, il quitte l'entreprise qui est passée, entre temps, de 12 à 700 employés, pour fonder sa propre affaire, une société d'achat et de revente de textiles qu'il nomme "Lyonel" (soit Fenoyl à l'envers). Il s'ouvre aussi au monde de l'agriculture en prenant la direction d'une exploitation agricole ce qui le mènera, et ce encore jusqu'à aujourd'hui à l'exploitation forestière qui le passionne et dont il est fier.

Sa vie professionnelle toujours en cours, le Marquis reste cependant très attaché au fait de donner beaucoup de son temps aux autres ; principalement aux Fidésiens en participant notamment à de nombreuses initiatives pour le bien de la commune qui lui tient beaucoup à cœur, ayant été au sein du conseil municipal pendant 43 ans dont 13 en tant qu'adjoint.



Monsieur le Marquis de Fenoyl, approchant du siècle vécu, est pourtant bien ancré dans son époque, ses souvenirs, son histoire et l'histoire de sa famille sont autant de sources d'inspiration pour les générations à venir.

La famille de Fenoyl est arrivée dans la région aux alentours de 1680, elle acquiert le château, aujourd'hui disparu, et la Seigneurie des Halles. Elle s'impose très vite dans des alentours vides de noblesse. La famille se subdivise ensuite entre deux frères, l'aîné conservant la Seigneurie des Halles, le cadet faisant ériger l'actuel village de Sainte-Foy-l'Argentière en marquisat dont lui et ses descendants jusqu'à l'actuel marquis auraient la charge.

Cet attachement et ce dévouement envers les Fidésiens et leur territoire se retrouvent dans de nombreux exemples tout au long des trois siècles qui ont lié cette famille à ces terres.

Dès 1767, les De Fenoyl fondèrent les mines de charbon et les exploitèrent jusqu'en 1945, date de leur fermeture définitive avec pas moins de 130 ouvriers aux temps forts de l'exploitation.

En 1860, c'est à la fabrication de porcelaine que les De Fenoyl s'attellent. C'est en effet le propre arrière-grand-père du Marquis actuel qui fonde une usine de porcelaine et fait notamment breveter des isolateurs servant à protéger les poteaux des lignes télégraphiques puis électriques. Ces innovations, associées à l'arrivée du chemin de fer dans la fin du XIX^e siècle permettent une accélération considérable de l'industrialisation de Sainte-Foy-l'Argentière.



Très peu de temps après la fondation de l'usine de porcelaine, les De Fenoyl fondent la Grande Tuilerie du Rhône en 1880. Passant de mains en mains, c'est toujours la même entreprise qui continue d'alimenter l'Europe en tuiles.

Alexandre BRANCHET



Infos diverses

À votre service

Mairie

Ouverture du secrétariat : Lundi et vendredi de 14h à 17h30
Mardi et mercredi de 16h à 17h30
Jeudi de 9h à 12h

Tél. 04 74 70 03 95 - Mail : mairie@sainte-foy-largentiere.fr

Assistant social M. MARTIN - 04 74 70 52 20

Marché forain : le jeudi matin sur la place de l'Église

Marché bio : le samedi matin sous la halle - Parc Municipal

Numéros d'urgence

Samu	Tél. 15
Gendarmerie	Tél. 17
Pompiers	Tél 18 ou 112
Urgences	Eau : 09 77 40 11 31 Gaz : 0800 47 33 33 Électricité : 09 72 67 50 69

Santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES	Tél. 04 74 26 21 40
Dr CALVOSA Gaétan - Dr LARUE Marie-Françoise	
CABINETS D'INFIRMIÈRES	
GUINGARD Valérie - BROSSARD Sandrine - DRIVON Laurence Tél. 04 74 70 05 81	
PÉRIAUD Virginie - GARIN Audrey - POLVERINI Chrystèle Tél. 04 74 26 29 65	
CABINET KINÉSITHÉRAPEUTES	Tél. 04 74 70 00 89
DESCHAMPS Philippe - VERNAISON Magalie	
THOLLET Jérôme - RIGOT Claire	
PHARMACIE MATHAN VIANNAY - MATÉRIEL MÉDICAL	Tél. 04 74 70 03 29
LABORATOIRE Néolab	Tél. 04 78 34 36 99
MÉDECINE DU TRAVAIL STVB	Tél. 04 74 72 88 75
OSTÉOPATHE-ÉTHIOPATHE MÉBODO Céline	Tél. 06 15 31 22 22
OSTÉOPATHE MINO Éloïse	Tél. 06 49 60 87 33
PÉDICURE-PODOLOGUE GAUDEFROY Stanislas	Tél. 04 69 67 80 00
MANAUT Marie-Thérèse	Tél. 04 74 70 92 20
AUDIOPROS	Tél. 04 72 57 70 25
DENTISTE BARBARIN Valérie	Tél. 04 74 26 19 52
ERGOTHÉRAPEUTE BEN ABDESSELEM Sarah	Tél. 06 27 59 19 71
CŒUR Martine	Tél. 06 52 84 16 91
OPTICIEN CHEVALLIER Bruno	Tél. 04 74 26 21 10
CABINET VÉTÉRINAIRE	
DEKERLE Marion - GASTIN Eliore - CHATELET Guillaume	Tél. 04 74 26 23 65

Enfance, jeunesse

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE	Tél. 04 74 26 10 06
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE	Tél. 04 74 70 04 63
ÉCOLE PRIVÉE SAINTE MARIE	Tél. 04 74 70 04 06
COLLÈGE VAL D'ARGENT	Tél. 04 74 72 26 00

Commerçants

AUBERGE DE LA PLACE	Tél. 04 74 70 00 51
BAR DU CENTRE CHEZ JANINE	Tél. 04 74 26 16 42
BAR DES SPORTS	Tél. 04 74 70 03 97
BRASSERIE IL ÉTAIT UNE FOY	Tél. 04 72 38 50 21
SULTAN KEBAB	Tél. 04 74 72 21 39
KHAO THIP SUSHIS-METS ASIATIQUES	Tél. 06 19 95 45 13
MAXI PIZZ'	Tél. 04 74 70 02 72
BAR RESTAURANT LE XIV	Tél. 04 78 25 64 27
GUERPILLON PÂTISSIER-TRAITEUR	Tél. 04 74 26 15 20
LAGOUTTE BOULANGERIE-PÂTISSERIE	Tél. 04 74 70 00 82
L'ATELIER DES FRÈRES DUPIN BOULANGERIE-PÂTISSERIE	Tél. 04 74 70 05 06
SAINTE FOY PRIMEUR	Tél. 04 26 72 15 35
SUPERMARCHÉ COLRUYT	Tél. 04 78 40 73 45
GUILLET PRESSE-TABAC-LOTO	Tél. 04 74 70 03 05
MOTS ET MERVEILLES LIBRAIRIE-PAPETERIE-JEUX	Tél. 04 72 54 69 51
LES LOULOUS TRICO'THÉS MERCERIE-LAINE-THÉS	Tél. 04 72 38 52 98
LA FIDÉSIEUNE DÉPÔT-VENTE	Tél. 06 61 70 89 85
TIAKOC'HOP SACS-VÊTEMENTS-MONDIAL RELAY	Tél. 06 41 03 29 03
À LA GODASSE CHAUSSURES-MAROQUINERIE-HERVIER NETTOYAGE	Tél. 04 81 65 29 86
AMAZONE SALON DE COIFFURE	Tél. 04 74 26 14 59
L'INVENT'HAIR SALON DE COIFFURE	Tél. 04 74 26 12 34
L'ATELIER D'EDWIGE SALON DE COIFFURE	Tél. 04 74 26 19 62
BLEU PACIFIQUE INSTITUT DE BEAUTÉ	Tél. 04 74 26 18 00
UN INSTANT POUR SOI INSTITUT DE BEAUTÉ	Tél. 04 72 38 58 38
FLO ÉLECTROMÉNAGER	Tél. 04 74 26 37 16
G' MON PERMIS AUTO-ÉCOLE	Tél. 06 82 76 47 08

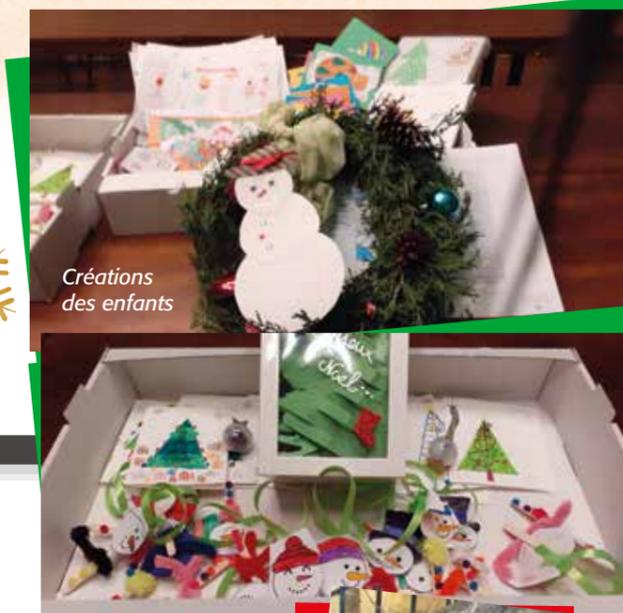
Divers

BIBLIOTHÈQUE	Tél. 04 74 26 15 33
LA POSTE	Tél. 04 74 26 24 34
AMBULANCE BANCILLON	Tél. 04 74 26 26 74
CENTRE FUNÉRAIRE DE L'OUEST LYONNAIS	Tél. 04 74 26 25 25
PAROISSE SAINT MARTIN L'ARGENTIÈRE	
Permanence accueil du mardi au samedi de 9h à 11h Tél. 04 74 70 50 53	
Accueil funéraires Tél. 06 69 44 88 54	
Bénévoles de la commune :	
Juliette MAILLARD - Marie-Odile THOLLET - Mireille MAZARD	
Recherche d'autres volontaires pour rejoindre l'équipe	
CARS DU RHÔNE - Lignes journalières	Tél. 0800 10 40 36
CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	
67, boulevard Vivier Merle 69003 LYON Tél. 0810 25 69 80	
CAISSE PRIMAIRES D'ASSURANCES MALADIE DU RHÔNE	
69907 Lyon Cedex 20 Tél. 36 46	
CENTRE DES IMPÔTS DE LYON OUEST	
165, rue Garibaldi BP 3195	
69401 Lyon Cedex 03 Tél. 04 78 63 23 37	



Le cerf de jour...

et de nuit



Créations des enfants

Décembre 2020



Préparation des colis de Noël



Colis de Noël



Le vagabond



Le sapin de jour...

et de nuit



Recette de cuisine

Cookies au chorizo et parmesan

Ingrédients pour 4 personnes :

50 g de chorizo • 1 œuf • 100 g de farine • 50 g de beurre • 40 g de parmesan • 15 g de graines de sésame • 1 cuillère à café de levure chimique • Sel et poivre

Dans un saladier, mélanger la farine, le parmesan, la levure, le sel et le poivre. Ajouter le beurre ramolli, l'œuf et remuer à la spatule. Incorporer le chorizo coupé en petit et les graines de sésame.

Bien mélanger. Sur une plaque de four chemisée de papier sulfurisé, former des petits tas ou boulettes et aplatir légèrement. Mettre à préchauffer son four avant. Enfourner 20 minutes à 180°C.

Laisser refroidir et déguster.

Monique BEAUQUIS



Infos diverses

État civil 2020

Naissances



LESOUDARD Tiana
le 11 avril



PILLARD Eva
le 20 août



JUNIQUE Evan
le 4 septembre



ESCURE CODEE Gwenaël
le 15 novembre



DUPUY Ambre
le 16 décembre

PACS

PERRIN Violaine et DUPUY Richard, le 22 juin
JUSSERAND Stéphanie et BROSSE David, le 7 novembre
PADET Alyssia et BLUMA Alexis, le 16 novembre

SECKINGER Gwendoline
et BATTIN Gaëtan
le 7 juillet



Mariage

PUECHAL Marlène et MATTHIEU-PROTIERE Anthony,
le 11 juillet



Les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 nous imposent d'avoir le consentement écrit des personnes concernées par la rubrique état civil pour faire paraître leurs données personnelles. En l'absence de consentement, nous ne sommes donc plus en mesure de publier ces informations (à l'exception des décès).

Décès

BARRANCO RECIO Angel, le 4 mars
BONNET Georges Albert, le 24 mars
BAHIER Gisèle, le 6 avril
PELLIN Déliá, le 23 avril
KRAUS Angèle, le 26 avril
VIANNAY Henry André, le 2 juin
MARTIN Marie-Josèphe, le 6 juin
GRANJON Marie, le 23 juin

VESSIGAULT Rolande, le 11 juillet
MIGNANI Pierre, le 27 septembre
COQUARD Paul, le 28 septembre
MARTIN Michel Lucien, le 2 octobre
IGNACCHITI François Michel, le 22 octobre
SOUALEM Mohamed, le 1^{er} novembre
NOALLY Ludovic, le 22 novembre
DOUSSON Paul, le 14 décembre

Belles transmissions

Quand Marie-Hélène BRLATIER ouvre son auto-école dans la Grande Rue en 1994, elle a déjà, depuis 1981, conduit au succès de nombreux apprentis conducteurs de Montrottier, Saint-Laurent-de-Chamousset et Chazelles où elle a eu un bureau successivement ou parallèlement ! Sa carrière lui a donné le plaisir de voir des anciens élèves venir inscrire leurs propres enfants comme apprentis conducteurs. **En janvier 2020, elle a passé le volant à Géraldine MURIGNEUX avant de prendre le chemin de la retraite.**

A la trentaine, Géraldine MURIGNEUX, Fidésienne d'adoption, déçue par l'évolution de son métier de commerciale, commence à penser à une reconversion professionnelle. Un choix de concours s'offre à elle. Habitée à être beaucoup sur les routes et aimant conduire, elle se dirige vers une carrière d'enseignante de la conduite à la législation rigoureuse. Elle passe un concours avant d'entrer dans un organisme agréé puis réussit un diplôme d'État, en 2012, elle devient "enseignante de la conduite" à Feurs avant de prendre la succession de Marie-Hélène à Sainte-Foy.

« Je suis bien contente de cette nouvelle vie, je la trouve gratifiante ! »



Marie-Hélène et Géraldine



Depuis le 1^{er} avril 1982, Monique BEAUQUIS était aux pieds de ses clients dans le magasin "A la Godasse" qu'elle créa au 132 Grande Rue. Recherchant le bien-être de chacun, elle a fait en sorte que chacun trouve "chaussure à son pied", se créant une clientèle fidèle venue souvent de bien au-delà des limites communales. **A la fin de l'été, Monique a passé le chausse-pied à une jeune Fidésienne d'adoption, Natalia SEON.**

Originaire d'Ukraine, Natalia est en France par amour pour Mickaël, son époux, rencontré chez des amis communs. Elle a appris le français durant ses études qui l'ont conduite à être institutrice dans son pays. Depuis son arrivée en France, Natalia a travaillé dans différentes branches dont la chaussure où elle a acquis une certaine expérience. S'inscrivant dans la voie tracée par Monique, Natalia a vraiment le désir de perpétuer la réputation du commerce dont elle a pris les rênes.



Monique et Natalia

Monique ALLIX-COURBOY

Orpi MILLESIMMO

Des femmes et des hommes pour votre bien



04.78.19.13.69

64 Grande Rue

69850 SAINT MARTIN EN HAUT

**VENTE - ACHAT
LOCATION - GESTION**

Vous accompagne dans vos projets

immobiliers depuis 2003 !

SAINTE FOY L'ARGENTIERE Démarrage des travaux mars 2021

18 LOGEMENTS DE STANDING

Accession libre à la propriété

Commercialisation en cours



Résidence Fidésienne

Appartements connectés avec système WISER



PRODEXIA
PROMOTEUR IMMOBILIER

Tel : 06 80 16 16 70

151 Route de Vourlas - 69230 - St Genis Laval
contact@prodexia.fr - 0 975 957 188
www.prodexia.fr

edilians.com

NOS SOLUTIONS

Toiture
Façade
Eco-habitat

Les tuiles Ste Foy, la valeur sûre pour votre habitat Neuf ou en Rénovation !



» LA TUILE PHOTOVOLTAÏQUE » RHÔNA 10 » OMEGA 10 Ste Foy » OMEGA 13 Ste Foy



» Contact
Direction Régionale des Ventes Rhône-Alpes
ZI - BP47 - F 69650 Quincieux
Tel.: (33) 04 72 26 39 58 - Fax. : (33) 04 72 26 31 55

EDILIANS



Travaux publics

Canalisations Eau potable

Assainissement

ZA Bellevue

BP n°1

69610 SOUZY

Tél. 04 74 70 04 29

Fax 04 74 26 16 59



712, ROUTE DU BOIS DU MAINE
ZI LA PONCHONNIÈRE
69210 SAVIGNY

Tél : 04 74 72 08 20

Fax : 04 74 72 08 21

Ouvrir la voie

Tous travaux de VRD
du professionnel au particulier

Carrière du

Val du ROSSANO



GROUPE BONNEFOY

Vente de granulats

Tél. 04 74 70 84 48